

**Description** : Cette formation d'une journée couvre les principales fonctionnalités et utilisations de la balise iCAM. Elle est destinée aux nouveaux utilisateurs, allant du technicien de radioprotection au responsable de service.

## Objectifs

- Maîtriser les particularités d'une balise iCAM.
- Configurer une balise iCAM.
- Calibrer une balise iCAM.
- Maîtriser l'utilisation d'une balise iCAM en milieu à risque.
- Maîtriser la détection des alphas non naturels.
- Contrôler la qualité d'une balise iCAM.

## Pré-requis

- Une connaissance des principes de la radioprotection est nécessaire.

## Contenu

### **Configuration**

- Principe de fonctionnement
- Les sous-ensembles
- Mise en service et positionnement dans l'environnement

### **iCAM**

- Affichages et menus
- iConfig
- Alarmes
- Calibration en rendement et mesure du débit d'air
- Méthodes de détection
- Acquisition et interprétation des résultats

### **Contrôles Qualité**

- Bruit de fond et rendement

**Note** : Mise en pratique sur l'appareil client

## Durée et moyens mis en œuvre

La durée des formations et les moyens mis en œuvre sont étudiés pour répondre au besoin d'un auditoire de 4 personnes.

Si vous désirez étendre cette formation à d'autres participants, nous vous invitons à contacter l'équipe commerciale : [commercialfrance@mirion.com](mailto:commercialfrance@mirion.com)

## Convention de formation

Vous avez la possibilité de bénéficier d'une prise en charge par le biais d'une convention de formation.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter l'équipe formation : [formations.france@mirion.com](mailto:formations.france@mirion.com)

et pour toute demande d'inscription, l'équipe commerciale : [commercialfrance@mirion.com](mailto:commercialfrance@mirion.com)

## Conditions report ou annulation

La date de formation sera fixée en début d'affaire entre le contractant et MIRION TECHNOLOGIES (CANBERRA) SAS.

**Tout report de date ou annulation de formation par le contractant doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.**

- Un report ou annulation intervenant plus de trois semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Un report ou annulation intervenant entre une ou trois semaines avant le début du stage donnera lieu à la facturation au client de 25% du coût de la totalité du stage.
- Un report intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donnera lieu à la facturation au client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donnera lieu à la facturation de la totalité du stage.